

Présentation de la nouvelle contrôleuse canine de Chapais

Chapais, le 4 août 2020 – La Ville de Chapais est heureuse de présenter à la population madame Valérie Fortin, nouvelle contrôleuse canine du territoire de la Ville de Chapais.



Madame Valérie Fortin
Contrôleuse canine de Chapais

Madame Fortin a été mandatée par la Ville de Chapais pour faire respecter le *Règlement municipal ayant pour objet le contrôle des animaux sur le territoire de la ville de Chapais*. Elle sera responsable de la réception et du traitement des plaintes, de la réalisation de patrouilles sur le terrain, de la capture et de la mise en fourrière des chiens errants et de la réalisation d'actions pour retrouver les propriétaires des chiens placés en fourrière ou les placer en adoption, le cas échéant.

SERVICE DE CONTRÔLE CANIN

Téléphone : **(418) 618-6957**

Courriel : **controlcanin@villedechapais.com**

Site Facebook : **ControleurCaninVilleDeChapais**



Vous avez perdu votre chien et il a été placé à la fourrière canine municipale?

Vous pouvez le récupérer au 41, 1^{re} Avenue à Chapais en payant les frais exigés, soit un montant de 30 \$ pour la première journée et 20 \$ pour les journées suivantes.

Licence pour chien

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de vous procurer une licence pour chacun des chiens que vous possédez, puis de la renouveler annuellement. Les médailles sont en vente à l'hôtel de ville au coût de 25 \$ et les frais annuels de renouvellement sont de 10 \$.

-30-

Source :

Mariève Bernier, directrice générale
418-745-2511 poste 30225